

Ce sont les membres du Conseil qui en déterminent la ligne de conduite et le programme, avec l'aide d'un bureau de gouverneurs élus représentant tout le pays. Aidés d'un personnel professionnel, les membres travaillent ensemble à l'œuvre des divisions suivantes: bien-être de l'enfance, bien-être familial, loisirs, bien-être public, criminalité, caisses de bienfaisance et conseils d'œuvres. Des divisions et des comités spéciaux, y compris le Service de langue française, s'occupent d'autres aspects du bien-être social.

Voici quelques-unes des questions qu'étudie le Conseil: le travail, les lois de l'adoption au Canada afin d'améliorer les formalités d'adoption dans toutes les provinces, les besoins des vieillards, l'assistance publique, les lois concernant le domicile et l'établissement, le rétablissement des invalides, l'assurance-santé et la défense civile. Un grand nombre d'enquêtes portant sur divers sujets ont été demandées par des organismes, des collectivités et des provinces. Parmi les bulletins du Conseil on compte les périodiques *Canadian Welfare* et *Bien-être social canadien* un annuaire des services de bien-être canadiens, des bulletins de division, des brochures et des rapports.

**Conférence canadienne des organismes nationaux et bénévoles de santé et de bien-être social.**—La Conférence, organisée en 1949, fournit aux organismes nationaux de santé et de bien-être un centre de renseignement et d'échange d'idées qui leur permet d'aviser et de travailler ensemble à attaquer de façon plus concertée les questions d'intérêt commun.

**L'Institut canadien des aveugles.**—L'Institut, fondé en 1918, fournit des services considérables pour le rétablissement des aveugles et poursuit activement un plan de prévention de la cécité. Ses services comprennent l'enseignement de la méthode Braille, de l'artisanat et des métiers ainsi que des services de placement, de bien-être et d'aide financière. Il exploite des manufactures afin de fournir de l'emploi aux hommes et aux femmes aveugles ainsi que des débits de tabac, des kiosques de journaux et des cafétérias que dirigent des aveugles. Plus de trente bureaux régionaux dont le personnel est formé de travailleurs et de professeurs, la plupart aveugles, fournissent des services sur place. L'Institut a une bibliothèque nationale d'ouvrages transcrits en Braille et en disques, gère plusieurs foyers et donne une aide financière à des cercles de divertissements pour les aveugles. Dans le domaine de la prévention de la cécité, il dirige des cliniques pour les maladies des yeux, donne des traitements et distribue des brochures éducatives. L'Institut se maintient grâce aux subventions du gouvernement et à des souscriptions privées.

**La Croix-Rouge canadienne.**—Huit principaux services figurent au programme de temps de paix de la Croix-Rouge. Le maintien d'hôpitaux d'avant-poste et d'un service de transfusion de sang est une initiative importante de presque toutes les divisions provinciales. La plupart des succursales régionales assurent des services d'hygiène alimentaire et de visites ménagères et enseignent aussi la natation et le code de l'eau. En outre, des secours sont fournis à l'occasion de calamités nationales ou internationales. Des centres d'artisanat et de récréation sont maintenus au profit des anciens combattants hospitalisés et un bureau national d'enquêtes s'efforce de repérer les absents afin de les rendre à leur famille et à leurs amis.

La Croix-Rouge cadette s'occupe d'hygiène et de civisme par l'intermédiaire de ses succursales scolaires établies dans tout le pays. Sa caisse au bénéfice des petits infirmes est une œuvre à son programme qui aide à assurer des traitements aux enfants désavantagés.